



### Le Chef de l'Etat inaugure des infrastructures en Mairie de Bujumbura à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Edition du Flambeau de la Paix

Le samedi 27 novembre 2021, le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a inauguré diverses infrastructures en Mairie de Bujumbura, capitale économique du Burundi, à l'occasion de la dernière journée du périple du Flambeau de la Paix, 15<sup>ème</sup> Édition, qui venait de parcourir tout le pays.

En commune Muha, le Chef de l'Etat, en compagnie du Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni et du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions a inauguré l'Ecole Fondamentale de Kanyosha II en étage de 3 niveaux avec plus de vingt salles de classes et d'un hôpital moderne dénommé « Tanganyika Care Polyclinic » érigé à Kinanira 5 en zone Musaga. Le promoteur de ce projet, Docteur Jean Pascal Abayeho, estime que l'initiative du Flambeau de la Paix par les autorités Burundaises est très importante puisqu'elle encourage les burundais à initier des travaux de développement.

En commune Ntahangwa, le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a visité en zone Buterere la B.R.A Manufacturing, une société spécialisée dans la fabrication des objets en plastique surtout à usage domestique, qui étaient autrefois importés. Il a clôturé par l'inauguration du marché de Kamenge, réhabilité après



l'incendie qui l'a ravagé au début de cette année

Signalons qu'avant ces inaugurations, le Chef de l'Etat, accompagné du Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe, avait participé aux travaux d'extension du Palais des congrès de Kigobe où il a participé aux travaux de construction d'un bâtiment qui va servir de différents bureaux, avant de remettre une aide matérielle pour soutenir ce projet.

Notons que le Président de la République Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE a procédé à la clôture de la caravane du Flambeau de la Paix, 15<sup>ème</sup> Édition, dans une soirée organisée le samedi 27 novembre 2021 au stade Intwari en Mairie de Bujumbura. Les cérémonies ont vu la participation des différentes Hautes Autorités du

#### Dans ce numéro:

#### page

Le Chef de l'Etat inaugure des infrastructures en Mairie de Bujumbura à l'occasion de la 15<sup>ème</sup> Edition du Flambeau de la Paix

1

Les Burundais doivent abandonner leur nature corrompue

2

Tous les Burundais devraient se faire dépister pour connaître leur sérologique »

3

Le Sénat procède à l'ouverture de sa session parlementaire ordinaire

4

Le Premier Ministre reçoit en audience l'ambassadeur des pays bas

5

L'OMS réaffirme son engagement à soutenir le Burundi

7

pays dont le Vice-Président de la République Prosper Bazombanza, certains membres du gouvernement ainsi qu'une foule immense de citoyens de la capitale économique du Burundi, venus assister à ce grand événement qui était agrémenté par des tambours et des danses traditionnelles et modernes.



Le Président sortant de l'Association « Intwararumuri » porteur du Flambeau de la Paix, le Général de Brigade Agricole Ntirampeba Mwamba a fait savoir que la caravane dudit flambeau a été chaleureusement accueillie par la population, partout où elle est passée et qu'elle a donné un coup de main aux différents travaux de déve-

loppement communautaire. Il a offert au Chef de l'État des cadeaux symboliques dont un tableau-photo et deux génisses en guise de reconnaissance pour ses appuis multiformes à la réussite de la 15<sup>ème</sup> Édition du Flambeau de la Paix.

Dans son allocution où il est revenu sur l'historique du flambeau de la paix au Burundi depuis en 2006, le Numéro Un Burundais a demandé aux participants d'observer une minute de silence en mémoire du Guide Suprême du patriotisme, Son Excellence feu Pierre NKURUNZIZA qui a initié ledit Flambeau, dans l'objectif de renforcer la paix, l'unité, la cohésion sociale et la réconciliation nationale. « Le flambeau de la paix symbolise la paix chèrement acquise par les Burundais. Porter cette lumière afin qu'elle éclaire tout le pays », a-t-il déclaré. Il a invité tout le peuple Burundais à rester serein pour consolider la paix, socle du développement.

Les cérémonies se sont clôturées par la remise des prix aux différentes entreprises et personnalités qui ont apporté un soutien financier pour la réussite de la 15<sup>ème</sup> Édition du Flambeau de la paix au Burundi.

([www.presidence.gov.bi](http://www.presidence.gov.bi))

## Les Burundais doivent abandonner leur nature corrompue



**D**imanche le 28 novembre 2021, au moment où l'Eglise Catholique commence la période de l'Avant, le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné de sa famille, s'est joint aux Chrétiens de la Paroisse Saint Jean Baptiste de Gihosha, en Mairie de Bujumbura, où il a exhorté les Chrétiens à balayer leur ancienne nature corrompue,

afin de construire dans l'unité un Burundi nouveau.

Bien que les lectures du jour tablaient sur Jérémie33:14-16, Ps24, 1Tes, l'homélie consistait en lecture d'une lettre des Evêques Catholiques dont le thème principal visait la famille.

L'Eglise Catholique s'est engagée à lutter pour le bien-être de la famille en partant des enseignements fouillés utiles pour préparer les jeunes à cet appel divin, accompagner les familles en difficulté, sensibiliser les couples au planning familial naturel,....etc.

Il convient de noter que, au cours de cette année liturgique C, l'Eglise Catholique veut reconsidérer la famille à sa juste valeur, au moment où elle va célébrer son jubilé de 125 ans de son existence au Burundi.

([www.presidence.gov.bi](http://www.presidence.gov.bi))



## Tous les Burundais devraient se faire dépister pour connaître leur sérologique »



**D**ans son allocution lors de la célébration de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida à Bugenyuzi en Province de Karusi, le mercredi 01 décembre, la Première Dame du Burundi a exhorté tous les Burundais à se faire dépister afin de connaître leur état sérologique.

Son Excellence Angeline NDAYISHIMIYE est revenue sur les conséquences de la pandémie du Sida: « Dans un pays où cette pandémie sévit, la santé de la population se détériore et elle ne peut plus vaquer à ses activités quotidiennes pour subvenir à ses besoins et ceux de la famille. En conséquence, la production diminue, ce qui constitue un frein au développement du pays », a-t-elle indiqué.

La Première Dame déplore que certains mauvais comportements notamment le viol, l'adultère et la prise des stupéfiants qui contribuent à la propagation du VIH/SIDA s'observent encore dans le pays et demande que les responsables soient sanction-

nés conformément à la loi.

Elle a lancé un appel vibrant aux jeunes de fuir la fornication pour se prévenir non seulement du Sida mais aussi des autres maladies sexuellement transmissibles, interpellant par la même occasion les parents à s'investir dans l'éducation de leurs enfants en vue de les protéger contre le Sida et les grossesses non désirées.

La Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida Sylvie NZEYIMANA a, de son côté, révélé que le Gouvernement du Burundi a fait un pas de géant dans la lutte contre le Sida particulièrement en ce qui concerne la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA: « 99,9% des personnes séropositives ont accès aux antirétroviraux et pour 92% d'entre elles les charges virales sont indétectables », a fait savoir la Ministre Sylvie NZEYIMANA en soulignant toutefois que beaucoup restent à faire quant à la prévention de la transmission mère- enfant afin de protéger les nouveaux nés.

A cette occasion, la Première Dame SE Angeline Ndayishimiye a distribué une aide en vivres, pagnes et ustensiles de cuisine à 100 personnes séropositives vivant en Province de Karusi. Par ailleurs, elle leur a promis un soutien indéfectible du Gouvernement du Burundi.

Signalons que la Journée Internationale dédiée à lutte contre le Sida pour cette année 2021 a été célébrée sous le thème "Mettre fin aux inégalités. Mettre fin au Sida. Mettre fin aux pandémies".

([www.presidente.gov.bi](http://www.presidente.gov.bi))

## Assemblée Nationale : ouverture de la session ordinaire de décembre 2021

**L'**Assemblée Nationale a procédé le mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021, à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de décembre 2021. Le Président de l'Assemblée Nationale le Très Honorable Gélase Daniel Ndadirabe a présenté le bilan des activités réalisées par les députés pendant les vacances parlementaires ainsi que les activités prévues au cours de cette session.

Selon le Président de l'Assemblée Nationale, pen-



dant les vacances parlementaires les députés se sont associés aux communautés locales dans leurs efforts de développement. Ils ont prodigué des conseils à leurs compatriotes pour soutenir le programme du gouvernement Reta myweyi-Reta nkozi. Les Députés ont pris le temps d'expliquer aux

citoyens la politique de promotion de l'agriculture et de l'élevage moderne, secteurs clés du développement durable, a dit le Très Honorable Gélase Daniel Ndadirabe, Président de l'Assemblée Nationale.

Il a fait savoir que les députés ont participé au forum national sur le développement du Burundi qui s'est tenu à l'hémicycle de Kigobe en dates du 18 et 19 novembre 2021. L'Assemblée Nationale a constaté que ce forum a été couronné d'une réussite exemplaire, selon le Très Honorable Gélase Daniel Ndabirabe.

Il a félicité les organisateurs, les conférenciers et les participants. C'est pour le Président de l'Assemblée Nationale un exemple qui montre à suffisance que les burundais dans leur diversité sont capables de s'asseoir ensemble afin de planifier le développement de leur nation.

L'Assemblée Nationale s'est approprié les recommandations pertinentes de ce forum et en tiendra

compte dans ses missions parlementaires, a poursuivi Gélase Daniel Ndabirabe. Il a indiqué que l'Assemblée Nationale encourage le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste NDAYISHIMIYE à poursuivre progressivement ses efforts pour faire sortir le peuple burundais de la pauvreté et accroître la compétitivité de l'économie nationale.

Le Président de l'Assemblée Nationale a précisé que quatorze (14) projets de loi envoyés par le Gouvernement sont à l'ordre du jour de la session parlementaire de décembre 2021. Entre autres, le Projet de loi portant modifications de certaines dispositions du code de la protection sociale au Burundi et revalorisation des pensions du secteur public. ([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le Sénat procède à l'ouverture de sa session parlementaire ordinaire

**L**e Sénat burundais a procédé mercredi le 01 Décembre 2021, à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire de décembre 2021. Les travaux d'ouverture de cette session ont été dirigés par le Premier Vice-Président du Sénat Honorable Denise Ndadaye.

Au cours de ces cérémonies, le Premier Vice-Président du Sénat a présenté le bilan des réalisations pendant les vacances parlementaires et les activités prévues au cours de cette session.

Selon le Premier Vice-Président du Sénat, les Sénateurs ont visité leur électorat dans différentes provinces. Elle a expliqué qu'ils ont assuré le suivi de la mise en application des lois déjà adoptées dans leurs circonscriptions respectives.

Honorable Denise Ndadaye a précisé que les membres du bureau du sénat ont également effectué des descentes dans les provinces de Bujumbura, Mwaro, Makamba, Bururi, Ruyigi et Kirundo. Ils ont échangé avec la population sur les difficultés auxquelles le pays fait face et ce qui doit être fait par les autorités locales sur les collines et au niveau communal.

Dans ces provinces visitées, les membres du Bureau du Sénat ont visité les coopératives populaires dans le but d'encourager la population et leur prodiguer des conseils susceptibles de les aider à atteindre le développement.



Le Premier Vice-Président du Sénat a fait savoir par la même occasion qu'au cours de la session de décembre 2021, le Sénat analysera et adoptera 14 projets de lois envoyés par le Gouvernement de la République du Burundi dont le projet de loi portant modification de certaines dispositions du code de la protection sociale au Burundi et revalorisation des pensions pour le secteur public, le projet de loi portant ratification de l'accord de coopération pour l'exécution du projet de gestion des ressources hydriques du Burundi et le Gouvernement de la République arabe d'Egypte signé le 24 mars 2021 au Caire, etc.

Pour terminer, le Premier Vice-Président du Sénat a précisé que les Sénateurs continueront de recueillir les doléances et les préoccupations du peuple tout en l'exhortant à sauvegarder la paix et la sécurité.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le Premier Ministre reçoit en audience l'ambassadeur des pays bas

Le Premier Ministre CPG Alain Guillaume Bunyoni a reçu en audience mercredi le 01 décembre 2021 l'Ambassadeur des Pays Bas Monsieur Jeroen steegs. Leurs échanges ont porté sur la coopération entre les deux pays.



Les Pays Bas ont promis de soutenir le Burundi dans différents domaines du pays entre autres le domaine des Droits de l'homme, le domaine militaire et policier, le secteur privé etc...

L'ambassadeur des Pays Bas a fait savoir que certaines entreprises néerlandaises ont accepté de venir au Burundi pour investir.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Le VIH/SIDA en passe d'être éradiqué au Burundi

Les parents vivant avec le VIH/SIDA sont appelés à faire suivre leurs enfants dans les formations sanitaires. Cet appel a été lancé par le Secrétaire Permanent au SEP/CPLS jeudi le 2 décembre 2021, dans une réunion organisée à Gitega par le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA dans l'objectif d'analyser le niveau d'atteinte des résultats et d'améliorer la mise en œuvre de la réponse à cette maladie et à tous les niveaux.

Dans son discours d'ouverture, la Ministre de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA, Dr Sylvie Nzeyimana a souligné qu'il s'avère important d'huiler la machine de la coordination pour que les ambitions que le Burundi partage avec le reste du monde d'éliminer le VIH/SIDA à l'horizon 2030 soient satisfaites.

Les participants ont échangé sur l'état des lieux de la réponse au VIH/SIDA au Burundi, sur les différentes subventions et leur mise en œuvre, l'implication de la société civile et sur le processus en cours de revue et d'élaboration du plan stratégique nationale.

Pour le Secrétaire Permanent au SEP/CPLS, Désiré Nduwimana, l'objectif mondial est en passe d'être atteint au Burundi. Il a indiqué en effet que le Burundi veut que toute personne vivant avec le VIH le sache, que toute personne séropositive soit mise sous traite-



ment antirétroviral et que toute personne sous traitement le suive bien et qu'elle ait une charge virale indétectable. Monsieur Désiré Nduwimana a laissé entendre que l'objectif fixé pour 2030 est d'atteindre 95% dans tous ces domaines.

Le Secrétaire Permanent au SEP/CPLS a fait savoir que le Burundi est à un stade avancé, expliquant que

90% des personnes vivant avec le VIH/SIDA ont déjà été dépistées, 99% des personnes dépistées sont sous traitement et que 90% ont une charge virale indétectable.

Comme défis identifiés, le Secrétaire Permanent au SEP/CPLS a fait savoir qu'il a été constaté que le nombre d'enfants sous traitements antirétroviraux est en bas par rapport aux personnes adultes. Selon Monsieur Désiré Nduwimana, dans certaines familles séropositives, les parents se font suivre en laissant leurs enfants à la maison. Il a profité de cette occasion pour rappeler à toutes les personnes vivant avec le VIH/SIDA, qu'elles ont l'obligation de faire suivre leurs enfants séropositifs dans les différentes structures sanitaires et dans la lutte contre le SIDA.

Etaient conviés à cette réunion les partenaires techniques et financiers, les cadres du SEP/CPLS et les principaux acteurs nationaux de la société civile qui travaillent dans le domaine de la lutte contre le SIDA.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))



## Journée internationale des personnes vivant avec handicap : déclaration

À la veille de la Journée Internationale des personnes vivant avec handicap, édition 2021, la Ministre de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre Madame Immelde Sabushimike a fait une déclaration le 02 décembre relative aux cérémonies de célébration de cette journée, célébrée le 03 décembre de chaque année.



également d'autres textes y afférents sans oublier la politique nationale des personnes handicapées et de son plan d'actions 2020-2024.

Madame Immelde Sabushimike a également présenté dans cette déclaration les actions déjà réalisées par le gouvernement

Dans cette déclaration, la Ministre en charge de la Solidarité Nationale a fait savoir que la Journée Internationale des personnes vivant avec handicap édition 2021, sera célébrée sous le thème : « Leadership et participation des personnes handicapées vers un monde post Covid-19, inclusif et durable ». Madame Immelde Sabushimike avait précisé que la journée internationale des personnes vivant handicap édition 2021 serait célébrée le 3 décembre 2021 au centre des handicapés Saint Bernard de Makamba.

en faveur des personnes vivant avec handicap, notamment la rééducation et la réadaptation physique, l'octroi du matériel de mobilité, la formation en métier divers et l'octroi du kit de réinsertion selon le métier appris, l'appui en activités génératrices de revenus aux centres et associations pour personnes handicapées, la mise en place des écoles pilotes dans le cadre de l'éducation, etc.

Selon la Ministre, même si tant d'actions ont été déjà menées, le chemin à parcourir reste encore long au vu de l'immensité des besoins qu'exige leur prise en charge complète.

Pour terminer, la Ministre en charge de la solidarité nationale a invité toute la population burundaise et plus particulièrement celle de la province Makamba à répondre massivement aux cérémonies marquant la journée dédiée aux personnes vivant avec handicap.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

La Ministre en charge de la Solidarité Nationale se réjouit que cette Journée Intervienne au moment où le comité national chargé du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale des Droits des personnes handicapées au Burundi est déjà opérationnel comme

## Education : Vers la création des filières susceptibles de développer le secteur socioéconomique du pays

Le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, Dr François Havyarimana a rencontré à Gitega, jeudi 02 décembre 2021 dans une réunion d'orientation et d'échanges, les Hauts Cadres et Cadres du Ministère en charge de l'éducation œuvrant dans le secteur de l'Enseignement Supérieur dont les responsables des institutions d'Enseignement



Supérieur.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre Dr François Havyarimana a précisé que la rencontre constitue un signe éloquent de la volonté du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique et des Institutions d'Enseignement Supérieur en particulier, d'asseoir la Bonne Gouvernance. Celle-ci étant basée notamment sur la collaboration dont l'objectif primordial est de renforcer la qualité de l'enseigne-

ment au sein des institutions d'enseignement supérieur respectives, a-t-il poursuivi.

Selon le Ministre, la rencontre s'inscrit dans un processus d'accompagnement des responsables des établissements d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre de la réforme BMD mais également de la volonté du gouvernement burundais en matière de formation à travers le PND pour la période de 2018 à 2027.

Et d'ajouter que l'approche préconisée actuellement par le Gouvernement burundais en matière de formation, consiste en la création des Institutions d'Enseignement Supérieur capables de dispenser une formation de qualité dans des filières susceptibles de booster le développement socio-économique de notre pays. L'objectif étant de permettre de mieux répondre aux besoins de la population et du pays grâce à un personnel qualifié, compétent mais aussi de réduire le chômage des jeunes diplômés, a ajouté le Ministre en charge de l'Education Nationale.

Dr François Havyarimana a indiqué qu'à travers les descentes et les différentes évaluations institutionnelles de l'état de mise en œuvre de la réforme BMD effectuées, le constat a été qu'il y a encore des irrégularités au sein des institutions d'Enseignement Supérieur. Il a cité notamment le non-respect des conditions d'accès de nouveaux étudiants inscrits dans les différentes filières, le manque de statistiques relatives aux étudiants, le non-respect du calendrier académique etc.

Pour cela, le Ministre en charge de l'Education Nationale a appelé les responsables des institutions d'Enseignement Supérieur à redoubler d'efforts pour que

les irrégularités observées soient corrigées et réduites au strict minimum si pas éradiquer pour l'intérêt supérieur de l'assurance qualité dans l'Enseignement Supérieur burundais. Pour y arriver, il demande le respect du cadre légal.

Le Ministre Havyarimana a expliqué que le Gouvernement du Burundi encourage la promotion d'un enseignement supérieur de qualité adaptée aux besoins réels du pays et de la sous-région. La priorité est selon lui accordée aux filières scientifiques technologiques mais aussi à la recherche innovante pour le développement du pays et le bien-être de la population burundaise.

Le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a encouragé vivement l'ouverture des filières techniques et professionnelles tant au niveau de l'Enseignement post fondamental qu'à l'Université.

Dans l'objectif d'harmoniser les conditions requises pour avancer de grade dans les établissements d'Enseignement Supérieur, le Ministre Dr François Havyarimana a précisé que le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique va bientôt mettre en place un plan d'ordonnance portant guide et critères minima d'avancement de grade conformément aux propositions de la commission nationale de la Science, les Technologies et l'Innovation. Il a demandé alors aux responsables des établissements d'Enseignement Supérieur de s'y préparer conséquemment. La réunion a vu la participation du représentant de l'Ambassadeur de l'UE au Burundi.

([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## L'OMS réaffirme son engagement à soutenir le Burundi

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a réaffirmé son engagement à appuyer le Burundi dans ses efforts pour avoir un plan de réadaptation en faveur des personnes vivant avec handicap. Le représentant de l'OMS au Burundi a fait cette déclaration dans les cérémonies d'inauguration le jeudi 2 décembre 2021, d'un bâtiment abritant un dispensaire et un service d'appareillage et de rééducation physique des enfants



au sein du Centre National d'Appareillage et de Réadaptation (CNAR) de Gitega.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur du CNAR, Mr Omar Hayimana a fait savoir que ce centre fait face à un manque criant de ressources humaines qualifiées

dans les services d'appareillage et de rééducation physiques alors qu'il a un caractère social. Selon Mr Omar Hayimana, quelques volontaires formés sur le tas apportent leur appui à ce centre.

Dans son discours de circonstance, la Ministre en charge de la Solidarité Nationale Madame Immelde Sabushimike a exprimé sa gratitude envers le personnel du CNAR pour son abnégation et l'a encouragé à aller de l'avant et à toujours réserver un accueil chaleureux à tous ceux qui consultent ce centre.

Après avoir présenté les réalisations du Gouvernement en faveur des personnes vivant avec handicap, la Ministre en charge de la Solidarité Nationale a lancé un appel aux parents qui ont des enfants nés avec handicap de consulter le CNAR au lieu d'aller chez les féticheurs.

Prenant la parole, le Représentant de l'OMS au Burun-

di a rassuré la Ministre de l'engagement de cette organisation et de son engagement personnel à accompagner le Burundi pour avoir un plan de réadaptation en faveur des personnes vivant avec handicap. Il a laissé entendre qu'un consultant de l'OMS est déjà là pour évaluer la situation et voir dans quelle mesure il peut y avoir un plan de réadaptation pour le Burundi.

Concernant les ressources humaines, le Représentant de l'OMS au Burundi a suggéré de patienter et de penser à des solutions intermédiaires c'est-à-dire encadrer des agents de santé avant de songer à la formation à l'étranger.

Pour rappel, le Centre National d'Appareillage et de Réadaptation de Gitega date de 1973 et a un caractère social. Il accueille les personnes vivant avec handicap de tout le pays et même celles en provenance de l'étranger. ([www.rtnb.bi](http://www.rtnb.bi))

## Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

### Direction de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi